

Les Ateliers Orange de la Création

Le déroulement des Ateliers de la Création :



Présentation des étapes :

Les inscriptions :

- Le dépôt des projets s'effectuera sur le site des Ateliers Orange de la Création à partir du 18 décembre 2009 et jusqu'au 31 janvier 2010 à minuit.
- Les candidats devront renseigner le formulaire d'inscription puis joindre un descriptif de leur projet présentant leur concept et les applications envisagées, le contenu imaginé et le business model proposé.
- Un producteur ne pourra déposer qu'un seul dossier traitant un unique concept de services et de contenus associés.

Présélections :

- Durant le mois de février, le comité de sélection présélectionnera 50 projets qui seront présentés par leur producteur durant les journées dédiées aux ateliers.
- Ces projets seront retenus en fonction des critères de présélection qui répondent aux critères ci-après.

Pitch en Ateliers :

- Les ateliers seront organisés par demi-journées thématiques.
- Au début de chaque demi-journée, les participants pourront assister à une présentation de la stratégie d'Orange dans les contenus.
- Les producteurs présélectionnés présenteront ensuite en huis clos leur concept au jury de leur thématique.
- A l'issue des ateliers, 5 projets seront retenus (1 par thématique).

Coprédaction :

- A la suite des ateliers et jusqu'à la fin du mois de mars, les 5 projets retenus seront coproduits pour la finale par son producteur et les équipes d'Orange porteuses de thématiques.

Finale :

- Les 5 projets thématiques seront présentés par les équipes d'Orange et le producteur devant le Grand Jury au cours de la finale.
- Le Grand Jury choisira le projet lauréat qui sera coproduit par Orange à hauteur de 300 000 euros et édité sur les réseaux d'Orange. Cette somme devrait permettre la coproduction d'un contenu vidéo et d'une plateforme de services associés.

Conditions d'inscription :

- Chaque producteur devra imaginer un concept de contenus associés à des services, type musical, jeu, websérie, mobisodes, pastilles vidéos, clips.... L'offre sera déclinable sur au moins deux médias (dont le mobile et le web). Les contenus destinés au mobile et aux PC/Mac devront être nécessairement de format court et ne pas dépasser 4 minutes.
- Les thématiques que nous vous proposons pour cet appel à projet sont :
 - Fiction
 - Sport
 - Musique / Humour
 - Art de Vivre / Infos
 - Jeu

Comment participer ?

L'inscription s'effectue en deux temps sur le site dédié : www.ateliers-orange.com

1. inscription sur le site via le formulaire d'inscription reprenant les principales informations sur le projet
2. dépôt, en pièce jointe, d'un descriptif du projet présentant en 10 pages maximum :
 - le concept de service et les applications envisagées sur les différents médias
 - le contenu imaginé (sous forme de synopsis)
 - le business model prévu

Aucune vidéo ne pourra accompagner la candidature. La sélection des dossiers s'effectuera uniquement à partir des dossiers déposés sur ce site web.

Rappel sur les critères de sélection

Le comité de présélection prendra en considération différents critères :

- Le caractère multi-écrans du concept: le projet doit prendre en compte 2 ou 3 écrans, le mobile et PC/Mac étant obligatoires et la télévision optionnelle.
- L'adéquation de l'écriture et du projet éditorial à la spécificité de chaque média : les contenus doivent être spécifiques et non reproduits de façon homogène et indifférenciée sur tous les supports
- L'interactivité entre les utilisateurs de la plateforme et les services proposés
- Les hypothèses de rentabilité du projet proposé
- L'originalité et la qualité du concept

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site des Ateliers Orange de la Création sur le www.ateliers-orange.com